Bulletin du CERN

Depuis trente ans, le Microcosm retrace l'histoire du CERN

Le Microcosm, espace d'exposition et centre de communication grand public du CERN, fermera définitivement ses portes le 18 septembre, après plus de 30 ans d'existence



Les dernières expositions de Microcosm recréent une visite des coulisses du Laboratoire, avec des contenus audiovisuels réalistes mettant en scène des scientifiques et des ingénieurs. (Image: CERN)

d'exposition et centre de communication grand public du CERN depuis 32 ans, fermera définitivement ses portes en prévision de l'ouverture, en 2023, du Portail de la science, nouveau projet phare du CERN. Le CERN a ouvert le Microcosm en 1990, fort de sa mission, en tant qu'organisation financée par des fonds publics, de faire connaître ses recherches, et conscient également des avantages qu'il pouvait en retirer. Première exposition permanente sur site du CERN, le Microcosm offrait aux touristes et aux écoles

Le 18 septembre, le Microcosm, espace un aperçu des coulisses du Laboratoire. « Les expositions permettent à bien des égards d'établir un lien entre les scientifiques travaillant au CERN et le public, explique Emma Sanders, responsable des expositions au CERN. Elles permettent au visiteur de découvrir à son propre rythme l'univers passionnant des sciences et technologies. » fil des ans, les expositions ont considérablement évolué. Le Microcosm a également joué un rôle dans la ...



Le mot de Charlotte **Lindberg Warakaulle**

Clap de fin pour le Microcosm

Pendant 32 ans, la première exposition permanente du CERN a été une fenêtre sur notre domaine d'activité, au plus près de la vie du Laboratoire



Contents / Sommaire

News / Actualités

Sécurité informatique : rediriger vos courriels peut être dangereux

Le kiosque culturel du CAGI s'installe au CERN le 19 septembre

Condoléances du CERN à l'occasion du décès de la reine Elizabeth II

Communications officielles

Élection de quatre nouveaux membres au Comité consultatif du personnel supérieur (« Les Neuf ») en 2022

Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) : nouveau Règlement à compter du 1er septembre 2022

Annonces

Édition 2022 de la course pédestre du CERN Rénovation de la bibliothèque : c'est parti! La nuit sera belle au CERN ce 23 septembre Préparation à la retraite – séminaires pour titulaires

Hommages

Karl von Meyenn (1937 - 2022)

Le coin de l'Ombud

J'ai le sentiment qu'on me harcèle ...

Clap de fin pour le Microcosm

Le 18 septembre, le *Microcosm* fermera définitivement ses portes. Pendant 32 ans, la première exposition permanente du CERN a été une fenêtre sur notre domaine d'activité, au plus près de la vie du Laboratoire, et a manifesté la volonté de notre communauté de faire connaître l'histoire du CERN et d'inspirer les futures générations de scientifiques.

Les expositions présentées au *Microcosm* ont évolué au fil des ans, connaissant une série de transformations qui les ont rendues plus interactives et qui ont permis de toucher un public de plus en plus large. L'histoire va se poursuivre avec le Portail de la science, qui ouvrira ses portes l'an prochain et reprendra le flambeau.

Le *Microcosm* doit son succès à une collaboration étroite et fructueuse entre les équipes responsables des expositions et la communauté scientifique. L'engagement des scientifiques du CERN, qui consacrent du temps aux activités de communication grand public, font des dons d'objets à exposer, participent à des films et suggèrent des idées

créatives pour la conception des expositions, a en effet été déterminant, et c'est grâce à eux que les expositions du CERN ont pu avoir un impact durable. Cette authenticité, très appréciée de nos visiteurs, sera assurément encore au cœur du Portail de la science, qui s'appuiera sur l'expérience du *Microcosm* et des autres expositions créées au fil du temps.

Les contenus actuels du Microcosm ne seront pas perdus. Certains seront réutilisés ailleurs au CERN ou pour les expositions itinérantes du Laboratoire, tandis que d'autres seront récupérés par les instituts de nos États membres et États membres associés. Nous continuons à travailler à mettre sur pied des partenariats importants en ce sens. L'essentiel des contenus iront bien sûr au Portail de la science. Avec ses expositions et ses activités éducatives pratiques, le Portail de la science va poursuivre la mission du Microcosm : donner aux personnes de tous âges et de tous horizons la possibilité d'en savoir plus sur les découvertes, les recherches scientifiques et les technologies du CERN. Les

responsables des expositions continueront de partager le plus possible, bien au-delà de la région, les supports produits, et travailleront avec des musées et des instituts à l'élaboration de contenus

Alors que le *Microcosm* s'apprête à fermer ses portes, je souhaite remercier les nombreux Cernois qui ont contribué à son succès depuis 30 ans. Je me réjouis à la perspective de l'ouverture prochaine du Portail de la science ; c'est avec fierté que nous maintiendrons notre tradition de communication et d'interactions avec le public, en s'appuyant sur l'expertise et l'enthousiasme de notre communauté.

Pour plus d'information sur l'histoire du Microcosm, lisez l'article « Depuis trente ans, le Microcosm retrace l'histoire du CERN (https://home.cern/fr/news/news/cern/microcosm-30-yea rs-telling-cerns-story) ».

Charlotte Lindberg Warakaulle

Depuis trente ans, le Microcosm retrace l'histoire du CERN

Le Microcosm, espace d'exposition et centre de communication grand public du CERN, fermera définitivement ses portes le 18 septembre, après plus de 30 ans d'existence



Les dernières expositions de Microcosm recréent une visite des coulisses du Laboratoire, avec des contenus audiovisuels réalistes mettant en scène des scientifiques et des ingénieurs. (Image: CERN)

Le 18 septembre, le *Microcosm* (https://visit.cer n/fr/microcosm), espace d'exposition et centre de communication grand public du CERN depuis 32 ans, fermera définitivement ses portes en prévision de l'ouverture, en 2023, du Portail de la science (https://sciencegateway.ce rn/fr), nouveau projet phare du CERN.

Le CERN a ouvert le *Microcosm* en 1990, fort de sa mission, en tant qu'organisation financée par des fonds publics, de faire connaître ses recherches, et conscient également des avantages qu'il pouvait en retirer. Première exposition permanente sur site du CERN, le *Microcosm* offrait aux touristes et aux écoles un aperçu des coulisses du Laboratoire. « *Les expositions permettent à bien des égards*

d'établir un lien entre les scientifiques travaillant au CERN et le public, explique Emma Sanders, responsable des expositions au CERN. Elles permettent au visiteur de découvrir à son propre rythme l'univers passionnant des sciences et technologies. » Au fil des ans, les expositions ont considérablement évolué. Le Microcosm a également joué un rôle dans la vie du Laboratoire, en accueillant, par exemple, la cérémonie du Nouvel An à laquelle sont conviés les représentants des autorités locales, ou les visites présidentielles.



L'inauguration du "nouveau" Microcosm fait l'objet d'un article dans le Bulletin du CERN en septembre 1997. Vous pouvez consulter ce numéro à l'adresse : https://cds.cern.ch/record/1726990. (Image: CERN)

À l'origine, le *Microcosm* comprenait une exposition de l'Agence spatiale européenne, soulignant les liens étroits entre le CERN et d'autres organisations de recherche

européennes, des liens qui perdurent aujourd'hui par l'intermédiaire du réseau EIROforum (https://www.eiroforum.org/).

En 1997, Chris Llewellyn, directeur général du CERN, inaugure une exposition entièrement repensée, avec des contenus en quatre langues et l'historique de nouveaux projets tels que le LHC. Deux ans plus tard, une nouvelle exposition vient s'ajouter au catalogue du *Microcosm*, retraçant l'histoire de la recherche sur la force faible au CERN, au moyen de volumineux éléments de l'accumulateur d'antiprotons et des détecteurs UA1 et UA2.



Le détecteur UA1 est installé au Microcosm en 1999. (Image: CERN)

Repensé une nouvelle fois dans les années 2000, le *Microcosm* offre pour la première fois un espace de manipulations et de démonstrations. « C'est le début des ateliers "Drôle de physique !", ainsi que des "Lundis découverte", une série d'animations qui a duré

quatre ans et eu beaucoup de succès auprès des habitants de la région », se souvient Emma Sanders. En 2014, le S'Cool LAB (https: //scoollab.web.cern.ch/) est créé, avec ses ateliers d'expérimentation destinés aux élèves du secondaire et aux enseignants. La dernière mouture du *Microcosm* verra le jour en 2015. Les nouvelles expositions recréent une visite des coulisses du Laboratoire, avec des contenus audiovisuels réalistes mettant en scène des scientifiques et des ingénieurs. Un véritable succès, marqué par un plus grand nombre de visiteurs et un public plus large.



"De quoi sommes-nous faits ?", premier espace de manipulations du Microcosm, ouvre en 2000. (Image: CERN)

Ces dernières années, de grands progrès ont également été faits en termes d'accessibilité : les expositions ont été rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite, proposent des contenus adaptés aux personnes atteintes de surdité ou malentendantes, ainsi que des contenus tactiles à l'intention des personnes non-voyantes ou malvoyantes. Ces efforts se poursuivront et seront renforcés au futur Portail de la science du CERN.

« De nombreuses personnes au CERN ont soutenu le Microcosm au fil des ans, ajoute Emma Sanders. Je pense ainsi que je ne serai pas la seule à être un peu émue à sa fermeture, même si nous attendons tous avec impatience la prochaine étape : l'ouverture du Portail de la science, en juin prochain. »

Lisez également le « Mot de Charlotte Lindberg Warakaulle (https://home.cern/fr/news /opinion/knowledge-sharing/microcosm-closes -its-doors) » sur la fermeture du Microcosm.

Sécurité informatique : rediriger vos courriels peut être dangereux

Avez-vous déjà pensé aux risques auxquels vous exposez vos données lorsque vous envoyez un courriel ?

Le manque de sécurité des protocoles de électroniques Sécurité (« informatique : les courriels d'aujourd'hui sont les lettres d'hier (https://home.cern/fr/news/new s/computing/computer-security-email-equals-le tters) »), les risques liés à la réception de courriels (« Sécurité informatique : Je t'aime » (https://home.cern/fr/news/news/computing/com puter-security-i-love-you)), et les dangers relatifs à l'ouverture de pièces jointes (« Sécurité informatique : faut-il faire confiance aux URL ? (https://home.cern/fr/news/news/co mputing/computer-security-truth-lies-url) ») ont fait l'objet de nombreux articles dans les éditions précédents du Bulletin. Toutefois, avez-vous déjà pensé aux risques auxquels vous exposez vos données lorsque vous envoyez un courriel?

Les protocoles de courriers électroniques n'ont jamais eu pour but de protéger ou de préserver la confidentialité des données. Les logiciels de chiffrement, tels que PGP (Pretty Good Privacy) ou GnuPG (ou GPG, pour GNU Privacy Guard), fonctionnent mal et impliquent que votre destinataire dispose des moyens nécessaires pour lire votre courriel chiffré. Les messageries instantanées telles que Threema ou Signal sont plus efficaces et garantissent une confidentialité totale lors de communications pair-à-pair (notez que Telegram n'active pas automatiquement le chiffrement de bout-enbout (https://www.howtogeek.com/710344/psa-t elegram-chats-arent-end-to-end-encrypted-bydefault/)), même s'il reste un petit risque que certains pays (par exemple, les États-Unis concernant Signal (https://signal.org/bigbrother /) et la Suisse concernant Threema (https://thre

ema.ch/en/work/support/legal)) usent de leur pouvoir afin d'intercepter vos communications. Toutefois, les services de messagerie électronique ne fournissent pas de telles garanties. Étant donné que, par défaut, ils ne sont pas chiffrés, votre fournisseur de services de messagerie électronique peut accéder aux courriels stockés dans son système (il s'agit en fait du modèle de fonctionnement de gmail : comme le service est gratuit, vos données font office de paiement). Si, par ailleurs, votre messagerie électronique n'utilise pas de protocoles tels que HTTPS, IMAPS ou POPS, cela signifie que votre courriel en transit n'est pas chiffré non plus. Les échanges de courriels entre adresses électroniques du CERN et les courriels transitant par le réseau Laboratoire peuvent être considérés comme raisonnablement sûrs. Le service messagerie électronique, actuellement hébergé sur le domaine du CERN, sera transféré à l'avenir sur un service cloud contractuellement tenu au respect de la confidentialité. Les courriels se trouvant dans votre boîte aux lettres électronique sont donc bien protégés. Par ailleurs, la messagerie électronique utilise les protocoles HTTPS, IMAPS et POPS par défaut.

Par conséquent, au CERN, la sécurité et la confidentialité de vos données sont garanties. Attention, ces garanties disparaissent si votre destinataire redirige votre courriel vers une adresse électronique externe ou si vous envoyez votre courriel à un e-group contenant des adresses électroniques externes. Par conséquent, si vous recevez régulièrement des courriels confidentiels, veillez à ne pas les

rediriger automatiquement vers une adresse électronique externe (vous pouvez vérifier vos paramètres en cliquant sur le lien suivant : https://account.cern.ch/account/Management/MyAccounts.aspx (https://account.cern.ch/account/Management/MyAccounts.aspx)), en

particulier si vous êtes membre du personnel du CERN. En outre, si votre service reçoit des courriels confidentiels, assurez-vous que la liste de distribution du département ne contient que des adresses du CERN et aucune adresse externe. Il est toujours préférable d'utiliser le CERNBox pour transférer communiquer des informations confidentielles. Le service CERNBox est hébergé au CERN, le contenu des transferts est chiffré et toutes les données sont protégées physiquement par le Centre de données du CERN à Meyrin (« Évitez les fuites de courrier »). Restez sur vos gardes et aidez-nous à protéger l'Organisation : ne compromettez pas la confidentialité de vos données en redirigeant vos courriels.

Pour en savoir plus sur les incidents et les problèmes en matière de sécurité informatique au CERN, consultez notre rapport mensuel (htt ps://cern.ch/security/reports/en/monthly_reports .shtml) en anglais. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, poser des questions ou obtenir de l'aide, visitez notre site (https://security.web.cern.ch/security/home/fr/index.shtml) ou contactez-nous à l'adresse Computer.Security@cern.ch.

Équipe de la sécurité informatique

Le kiosque culturel du CAGI s'installe au CERN le 19 septembre

Le Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI) célèbrera l'inauguration de son nouveau kiosque au CERN avec des animations, des réductions spéciales et des prix à gagner



Le nouveau kiosque culturel CAGI du CERN, dans le bâtiment 500. (Image : CERN)

La découverte de la culture locale facilite souvent l'intégration dans une nouvelle ville. C'est pour catalyser ce processus que le Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI), dont c'est la mission, ouvre, en étroite collaboration avec le CERN, un kiosque culturel dans les locaux de l'Organisation.

Il y a plus de 20 ans, un kiosque culturel du CAGI s'est installé en plein cœur du Palais des Nations pour renforcer et développer les liens culturels entre les Organisations internationales, Genève et la Suisse. Fort de ce succès, une installation similaire sera implantée au bâtiment 500 du CERN, dans l'espace situé entre le bureau de tabac et l'agence UBS.

Le nouveau kiosque culturel du CAGI permettra aux CERNois et visiteurs d'acheter des billets de spectacle à des tarifs préférentiels et de bénéficier également d'une expertise en matière de recommandations culturelles et touristiques.

Ce nouveau service d'exception commencera son activité l'après-midi du 19 septembre, avec des animations et réductions spéciales à l'occasion de l'inauguration. Ne manquez pas cette occasion de vous familiariser avec le CAGI et son kiosque culturel.

À noter également que l'agenda culturel du CAGI sera à présent accessible dans chaque numéro du *Bulletin du CERN* – ne passez pas à côté des bons plans!

Pour plus d'informations, rendez-vous ici (https://www.cagi.ch/en/?jsf=jet-engine:actus&tax=ca tegory:56). :

Agenda du kiosque culturel sur https://www.cagi.ch/en/cultural-kiosk-agenda/ (https://www.cagi.ch/en/cultural-kiosk-agenda/)

Condoléances du CERN à l'occasion du décès de la reine Elizabeth II



(Image: CERN)

Le drapeau du CERN a été mis en berne aujourd'hui sur l'esplanade des Particules à la suite du décès, hier, de la reine Elizabeth II, à l'âge de 96 ans.

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord est l'un des 12 États membres fondateurs du CERN. La reine Elizabeth II en est chef d'État depuis février 1952, soit trois mois avant la première réunion du Conseil du CERN et un an avant la signature de la Convention de l'Organisation.

Le CERN transmet ses condoléances à la famille de la reine, ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Royaume-Uni en cette triste occasion.

Communications officielles

Élection de quatre nouveaux membres au Comité consultatif du personnel supérieur (« Les Neuf ») en 2022



De gauche à droite : Marzia Bernardini, Markus Brugger, Cécile Curdy et Niko Neufeld

Le vote électronique pour le Comité consultatif du personnel supérieur (« Les Neuf ») a pris fin le vendredi 26 août 2022 à minuit.

Ce comité a été créé en 1981 pour servir de voie de communication entre le personnel supérieur et le directeur général de l'Organisation. Il est constitué de neuf membres élus, pour une période de trois ans, par les membres du personnel supérieur. Les Neuf font part au directeur général de l'Organisation des idées et de l'expérience du personnel supérieur, et lui donnent des avis concernant les activités scientifiques, les questions organisationnelles l'utilisation et des ressources. Afin d'assurer une rotation annuelle, les élections ont lieu chaque année.

Sur les 584 membres du personnel supérieur remplissant les conditions requises pour voter, 324 ont voté. Un candidat s'est présenté pour le collège électoral 1 (physique théorique et physique appliquée au sein de EP ou TH), cinq candidats pour le collège électoral 2 (autres membres de EP et TH, membres de IT, RCS, SCE, HSE et du secteur AT) et trois pour le collège électoral 3 (membres de DG, FAP, HR, IPT, IR et PF).

Niko Neufeld, Marzia Bernardini, Markus Brugger et Cécile Curdy ont été élus, remplaçant les membres sortants, à savoir Marine Gourber-Pace, Pascal Goy, Luca Malgeri et moi-même. Eric Montesinos sera le nouveau porte-parole pour un an. Le comité est désormais constitué de ces nouveaux membres, ainsi que des personnes suivantes (la date de fin de mandat est indiquée entre parenthèses):

Stefan Lueders [2023] Eric Montesinos [2023] Dave Barney [2024] Christophe Delamare [2024] Christoph Rembser [2024] J'adresse mes félicitations à tous les membres nouvellement élus et remercie chaleureusement tous les candidats qui se sont présentés.

Je remercie en particulier notre scrutateur, Alberto Pace.

Tony Cass, porte-parole sortante des Neuf

Les Neuf souhaitent recueillir des avis concernant les questions à examiner durant l'année. Aussi, n'hésitez pas à leur faire parvenir vos idées, par courriel en écrivant à the-nine@cern.ch (mailto:the-nine@cern.ch), ou en contactant l'un des membres du comité.

Plus d'informations sur les sujets précédents sont disponibles sur le site des Neuf (https://the nine.web.cern.ch) (accès réservé au personnel supérieur).

Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) : nouveau Règlement à compter du 1er septembre 2022

Le nouveau Règlement du Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2022.

La révision du Règlement du CHIS a été menée dans le cadre de l'introduction des programmes destinés aux nouveaux diplômés.

Les changements sont les suivants (les articles correspondants du Règlement sont indiqués entre crochets):

III 1.01 AFFILIATION OBLIGATOIRE

[III 1.01 a]

Les nouveaux diplômés ont été ajoutés en tant que nouvelle catégorie de membres du personnel employés.

IV 1.05 CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE

[IV 1.02 2 a]

« Titulaire ou boursier » remplacé par « membre du personnel employé »

IV 2.02 DÉCLARATION D'ASSURANCE MALADIE ET DE REVENU PROFESSIONNEL DU CONJOINT (SHIPID)

[IV 2.02]

« Titulaire ou boursier » remplacé par « membre du personnel employé »

[XI 1.02] PERSONNES ÉLIGIBLES

Modifications éditoriales mineures

HR department

Annonces

Édition 2022 de la course pédestre du CERN

L'édition 2022 de la course pédestre du CERN aura lieu le jeudi 29 septembre à 18h15

L'édition 2022 de la course pédestre du CERN aura lieu le jeudi 29 septembre à 18h15.

Cette course de 5,5 km se déroule sur un circuit de 1,8 km, à parcourir 3 fois, dans la zone ouest du site de Meyrin. Elle est ouverte à toutes les personnes travaillant sur le site du CERN ainsi qu'aux membres de leurs familles.

Les enfants (< 15 ans) effectuent un parcours de 1,8 km (1 tour) avec un départ groupé. Comme tous les ans, il y aura un challenge « famille » (meilleur parent + meilleur enfant).

En plus des challenges en catégories Dames, Hommes et Vétérans, il y a un classement par âge/performance. Il y aura aussi une catégorie « équipe ». Une équipe est constituée d'au moins 4 coureurs ayant participé ensemble à la course de relai 2022.

Tous les participants reçoivent un prix souvenir, financé par un droit d'inscription de 10 CHF.

L'inscription est gratuite pour les enfants (chaque enfant reçoit une médaille).

Vous trouverez plus d'informations et les formulaires d'inscription en ligne à l'adresse suivante :

https://runningclub.web.cern.ch/content/cern-road-race?language=fr (https://runningclub.web.cern.ch/content/cern-road-race?language=fr)

CERN Running club

Rénovation de la bibliothèque : c'est parti!

Les locaux de la bibliothèque seront fermés temporairement à partir du 3 octobre



Nous vous avions annoncé la rénovation de la bibliothèque du CERN dans un article paru le 20 juin 2022 (https://home.cern/fr/news/news/cern/cern-library-gets-facelift); nous sommes aujourd'hui heureux de vous informer que les travaux débuteront le 4 octobre 2022.

Veuillez noter que les locaux de la bibliothèque fermeront ainsi leurs portes le 3 octobre 2022 à 7h. Ceci concerne l'accueil et la librairie du bâtiment 52, les espaces de lecture au premier étage et au rez-dechaussée du bâtiment 52, ainsi qu'au premier étage du bâtiment 3. L'accès au jardin de la bibliothèque sera également fermé.

À partir de cette date, les services de la bibliothèque seront assurés dans des locaux temporaires :

Une petite bibliothèque sera installée dans le local 3/1-015 (https://maps.cern.ch/?n=%5b'3/1-011','3/1-015'%5d), où une partie de la collection sera directement accessible. Le reste des livres sera stocké dans un dépôt ; le personnel de la bibliothèque les livrera immédiatement sur demande. Les livres

peuvent être demandés comme d'habitude via notre catalogue : https://catalogue.library.cern/ (https://catalogue.library.cern/)

Une librairie sera située dans le local 3/1-011 (https://maps.cern.ch/?n=%5b'3/1-011','3/1-015' %5d).

Les travaux préparatoires commenceront dès le 19 septembre. En particulier, l'installation d'un échafaudage dans le jardin en face des bâtiments 52 et 3 pourrait générer du bruit. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Nous restons à votre disposition pour toute question: library.desk@cern.ch

Bibliothèque du CERN

La nuit sera belle au CERN ce 23 septembre

Dans le cadre de « La nuit est belle ! », l'extinction lumineuse du Grand Genève, le club d'astronomie du CERN propose une séance d'observation de la voûte céleste au CERN



La voie lactée au-dessus de Genève. (Image : Klaus Barth – membre du club d'astronomie du CERN)

Comme les années précédentes, le CERN participera à l'extinction générale de l'éclairage public du Grand Genève, prévue dans le cadre de l'événement *La nuit est belle !.* le 23 septembre.

Le club d'astronomie du CERN vous invite à profiter de la baisse de la pollution lumineuse engendrée par cette initiative pour venir observer les étoiles depuis le site de Meyrin du CERN. Cette animation gratuite, d'une durée d'environ 1 heure, débutera par une présentation sur les astres qu'il sera possible d'observer durant la soirée. Le reste du temps sera consacré à l'observation astronomique avec des télescopes et des jumelles, sur le site du CERN à Meyrin. Consultez la page Indico de l'événement (https://indico.cern.ch/event/11 96824/) pour de plus amples informations et pour vous inscrire.

La nuit est belle ! vise à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par un éclairage artificiel excessif. Après une première édition axée sur l'astronomie et l'observation céleste, une seconde sur la biodiversité nocturne, cette troisième édition sera consacrée aux économies d'énergie. Plus de 150 communes

de part et d'autre de la frontière contribuent au projet. Habitants, commerçants et entreprises sont également encouragés à éteindre leur éclairage pour une intensité de la nuit encore plus forte.

Le CERN participera à l'extinction lumineuse en coupant l'éclairage du Globe, de l'esplanade des Particules, des entrées A, B, C et E, des rues et parkings des sites de Meyrin et Prévessin, ainsi que des sites SPS et LHC pendant la soirée et la nuit. Cyclistes et piétons, restez visibles! Automobilistes, restez sur vos gardes!

Le CERN encourage également les initiatives individuelles : éteignez vos lumières au bureau comme à la maison, profitez de la nuit et observez les étoiles.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'événement (https://www.lanuitestbelle.org/).

Préparation à la retraite – séminaires pour titulaires

La retraite représente la fin de la carrière professionnelle et l'entrée dans une nouvelle période de vie. Être bien informé et préparé facilite amplement cette transition.

Si vous êtes **titulaire** et envisagez de prendre votre retraite dans un ou deux ans, **deux séminaires**, organisé par le Département des ressources humaines, sont faits pour vous et nous vous encourageons à vous inscrire.

> Préparation à la retraite : un séminaire organisé conjointement par l'OIT et l'ONU, une fois par an, pour les

fonctionnaires des organisations internationales basées à Genève.

Le prochain séminaire se déroulera sous forme virtuelle par Zoom, du **3 au 21 octobre 2022**. Il s'articulera sous la forme de 11 sessions, d'une durée de 60 à 90 minutes. Vous pouvez consulter le programme complet (https://cernbox.cern.ch/index.php/s/0Zdwa7AAQbKovHE) et vous inscrire (https://lms.cern.ch/ekp/servlet/FORMAT1?CID=EKP000041 244&LANGUAGE_TAG=en) sur la plateforme de formation du CERN

- (Learning Hub), jusqu'au jeudi 15 septembre.
- Quitter le CERN : un séminaire d'information d'une demi-journée organisé au CERN, avec des intervenants internes, ainsi que des présentations et sessions de questionsréponses.

La prochaine session aura lieu le mardi 18 octobre 2022.

Vous pouvez vous inscrire (https://lms.cern.ch/e kp/servlet/FORMAT1?CID=EKP000040257&LA NGUAGE_TAG=fr) dès maintenant sur la Les conjoints/partenaires peuvent également participer à ces séminaires.

Pour en savoir plus, contactez your.career@cern.ch (mailto:your.car eer@cern.ch)

Groupe Formation et développement

Département HR

Hommages

Karl von Meyenn (1937 - 2022)



Karl von Meyenn (à gauche) avec Charles Enz de Genève, qui tient un exemplaire de "Writings on Physics and Philosophy" de Pauli, publié sous les auspices du Comité Pauli au CERN, dont ils étaient tous deux membres. (Image: CERN)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du physicien et historien des sciences Karl von Meyenn, survenu le 18 juin 2022 dans la ville de Neuburg an der Donau, en Allemagne. Karl a longtemps collaboré avec le CERN; on le rencontrait souvent dans la *Salle Pauli*, où sont conservées les archives et la bibliothèque de Wolfgang Pauli, dont il était l'un des plus grands spécialistes au monde.

Karl est né à Potsdam (Allemagne), en 1937. Il commence à étudier la physique au Chili où ses parents ont émigré. En 1971, une fois son doctorat de physique obtenu à Fribourg-en-Brisgau avec le professeur Siegfried Flügge, il

retourne avec sa femme au Chili, où il enseigne à l'Université pontificale catholique jusqu'au coup d'État militaire de 1973. De retour en Allemagne, il travaille d'abord à la faculté de Physique de Fribourg en tant qu'assistant principal du professeur Helmut Reik. Il se spécialise ensuite en histoire des sciences avec Armin Hermann, en 1975 à l'Institut d'histoire de l'Université de Stuttgart. De 1985 à 1990, il enseigne l'histoire des l'Université autonome sciences à Barcelone, puis rejoint le professeur Hans-Peter Dürr à l'Institut Max Planck de Physique, à Munich. Il mène aussi des recherches à l'Institut de physique théorique de l'Université d'Ulm, avec le professeur Frank Steiner, ainsi qu'au CERN où il se consacre à l'étude de l'héritage scientifique de Wolfgang Pauli.

Dans les années 1960 et 1970, Franca Pauli lègue au CERN les écrits scientifiques de son époux, ainsi que sa bibliothèque et d'autres l'Organisation s'engageant sauvegarder et à rendre disponible au public cette collection de grande valeur (http://library.c ern/archives/Pauli archive). Le Comité Pauli fait alors appel à Karl von Meyenn, connu pour ses nombreuses conférences et publications sur des grands physiciens modernes. Après avoir trouvé d'autres lettres, de propriété publique ou privée, Karl rassemble et publie ce riche matériel. Son étude approfondie des écrits inédits de Wolfgang Pauli, notamment ceux sur sa relation avec Carl Gustav Jung, en

accès limité à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), donne un aperçu unique de l'évolution des idées du célèbre physicien, que Karl dévoile également dans l'édition remarquable de sa correspondance. Karl partage sa connaissance de la vie et de l'œuvre de Pauli avec générosité, fournissant de nombreuses anecdotes amusantes.

Outre les huit énormes volumes de la correspondance de Wolfgang Pauli, Karl publie une anthologie biographique sur les grands physiciens (Die großen Physiker) dans les années 1997-1999, une sélection en deux volumes de la correspondance d'Erwin Schrödinger en 2011, ainsi que de nombreux essais, communications et livres collaboratifs sur divers scientifiques et leur contribution au développement de nouveaux concepts en physique. En 2000, Karl reçoit la médaille Marc-Auguste Pictet de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève pour son travail sur l'histoire de la physique moderne. Il devient membre du Comité Pauli en 1994 et conseiller honoraire de l'EPFZ en 2006. La bibliothèque qu'il laisse derrière lui à Neuburg témoigne de sa passion pour la culture classique et la culture au sens large. Conjuguant une grande érudition et des études rigoureuses avec une vive curiosité et un réel enthousiasme, Karl était un collègue dynamique et extrêmement sympathique. Il nous manguera énormément.

Ses collègues et amis

Le coin de l'Ombud

J'ai le sentiment qu'on me harcèle ...

« Harcèlement » est un mot qui revient souvent dans le Bureau de l'ombud. Lorsque quelqu'un vient me voir, je pratique une écoute active et j'essaye de comprendre ce que la personne entend quand elle dit qu'elle a l'impression d'être « harcelée », en lui demandant de donner des exemples concrets de situations rencontrées.

Nous regardons ensuite ensemble la définition du harcèlement donnée au paragraphe 3 de la Circulaire opérationnelle n° 9 (CO9) :

« On entend par harcèlement tout comportement importun portant atteinte à la dignité de la personne et/ou créant un environnement de travail hostile. »

Nous passons également en revue les critères (paragraphe 5 de la CO9) qui sont pris en considération pour déterminer si le comportement en cause est constitutif de harcèlement.

«Forme: le harcèlement peut prendre de nombreuses formes, notamment, mais non exclusivement, physique, verbale ou non verbale

Fréquence : le harcèlement est généralement, mais pas nécessairement, un comportement répétitif. Un acte isolé peut être considéré comme étant constitutif de harcèlement s'il est suffisamment grave.

comportement sur la victime présumée, permettent de déterminer si un comportement est constitutif de harcèlement.

Lieu : le harcèlement se produit généralement sur le lieu de travail, mais aussi dans un cadre. lié au travail (par exemple en mission ou lors d'activités sociales). Un comportement importun se produisant dans un cadre n'ayant pas de lien avec le travail peut être constitutif de harcèlement s'il a un effet néfaste sur l'environnement de travail au CERN.

Relations de travail : le harcèlement doit être distingué du simple conflit de travail et ne doit pas être confondu avec la manifestation d'un désaccord, de remontrances ou d'une critique constructive à l'égard de la performance ou de • dire à la personne quelle sont les situations qui la conduite au travail. »

Une fois ces définitions et critères examinés et• mis au regard de la situation en question, il arrive que la personne qui est venue me voir opte pour un autre terme pour décrire ce qu'elle vit. Elle peut alors parler de communication tendue ou d'absence de communication, de micromanagement, de conflits concernant les valeurs, les méthodes de travail ou les objectifs, ou d'une autre situation de travail dommageable. Il est important de faire la distinction entre ces cas de figure et le harcèlement proprement dit.

Toutefois, dans certains cas, la situation décrite semble relever du harcèlement. Quels sont alors les options possibles?

Dans un premier temps, je recommande la lecture de ce petit guide, très utile : « Dealing with Harassment - The complainant's guide (ht tps://ombuds.web.cern.ch/sites/default/files/202 0-05/Dealing%20with%20harassment%20-%2 0The%20complainant%26%23039%3Bs%20g uide.pdf)». Publié en 2011 par l'ombud du CERN, il contient quelques conseils clés pour quiconque est victime de harcèlement :

- comprendre ce qui se passe et se familiariser avec la définition du harcèlement selon la CO9 du CERN ;.
- garder une trace détaillée de ce qui se passe ;
- ne pas souffrir en silence ; parler à une personne de confiance. Garder toutefois à l'esprit qu'il faut respecter la confidentialité et éviter la diffusion de rumeurs;

Intention : l'intention, mais également l'effet du • même si penser au bien-être de la personne qui vous harcèle ne doit pas être votre objectif, comprendre sa manière de voir les choses peut aider à résoudre la situation ;

- comprendre vos propres réactions face au harcèlement :
- prendre soin de vous. Le harcèlement peut être un processus long et épuisant.

Prendre le temps de réfléchir à ces recommandations peut aider à reprendre le contrôle de la situation ; mais il est également très important de ne pas attendre trop longtemps avant de choisir une voie à suivre.

La voie informelle comprend plusieurs actions

portent atteinte à votre dignité et quel impact que cela a sur vous ;

lui rappeler que l'Organisation ne tolère aucune forme de harcèlement et que la CO9 définit les étapes à suivre pour déposer une formelle pour harcèlement. confronter à quelqu'un qui nous harcèle n'est pas toujours facile. Cela nécessite une grande force émotionnelle ; de plus, si cette personne est plus haut placée dans la hiérarchie, cela peut être un frein. D'un autre côté, se confronter à l'agresseur est peut-être la manière la plus rapide et la plus efficace de mettre un terme au harcèlement;

faire intervenir un tiers comme l'ombud ou un collègue de confiance pour faire passer ces messages. Dans certains cas, I'ombud peut également proposer une médiation.

Si la voie informelle est infructueuse ou si la gravité des événements subis fait qu'elle n'est pas appropriée, il est possible d'opter pour une voie formelle et de lancer un processus de résolution formelle selon la procédure définie à la section III-C de la CO9.

Il est essentiel de comprendre au préalable la procédure et les règles définies par la CO9. C'est pourquoi, je vous recommande d'en parler préalablement avec la Présidente de la Commission d'enquête sur les cas de harcèlemen (https://hr.web.cern.ch/fr/node/195 5)t (HIP), votre interlocutrice pour la voie formelle, qui vous donnera des informations détaillées et des conseils.

Le dépôt d'une plainte est un processus qui engage la responsabilité de la personne qui

dépose la plainte et la CO9 protège les droits des victimes présumées comme ceux des harceleurs présumés.

La procédure prévue par la CO9 définit le processus d'enquête, c'est-à-dire le processus permettant d'établir les faits et d'émettre un avis à l'intention de la Directrice générale s'agissant de savoir si les faits établis sont ou non constitutifs de harcèlement.

Un harcèlement avéré donnera lieu à des mesures administratives et/ou sanctions disciplinaires à l'encontre de l'auteur du harcèlement. À l'opposé, une plainte pour harcèlement déposée de mauvaise foi pourra également donner lieu à des mesures administratives et/ou sanctions disciplinaires (CO9, III A. 7.).

Si vous avez le sentiment d'être victime de harcèlement, cela peut avoir un impact important sur votre travail et votre vie personnelle, et il n'y a aucune raison de souffrir en silence. N'hésitez pas à demander de l'aide. Prenez le temps de lire attentivement la CO9 et venez parler à l'ombud. J'examinerai la situation avec vous et je répondrai à vos questions avec impartialité, en toute indépendance et dans le respect de la confidentialité.

Je vous aiderai à évaluer la situation dans laquelle vous vous trouvez et, si vous la percevez comme étant du harcèlement, à étudier la voie, formelle ou informelle, que vous souhaitez suivre.

La CERN a une politique de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement , ce n'est pas juste de l'affichage, c'est un véritable engagement

Laure Esteveny

J'attends vos réactions, n'hésitez pas à m'envoyer un message à ombud@cern.ch. De même, si vous avez des suggestions de sujets que vous aimeriez voir traiter, n'hésitez pas non plus à m'en proposer.

NB: Pour recevoir les publications, actualités et autres communications de l'ombud du CERN, inscrivez-vous à l'adresse suivante CERN Ombud news (https://e-groups.cern.ch/e -groups/EgroupsSubscription.do?egroupName =cern-ombud-news).